

PRATIQUE FEMININE SAISON 2020-2021

Ce document a pour ambition de présenter la saison 2020-2021 pour les actions féminines du développement au haut niveau.

Tous les éléments présentés ci-dessous prennent l'hypothèse qu'une reprise d'activité normale pourra se faire en septembre 2020. Si ce n'est pas le cas il est possible qu'il y ait des modifications de dates et/ou d'actions.

EVOLUTION DES REGLEMENTS GENERAUX

Nul n'est censé ignorer la loi mais au vu des circonstances, il paraît important de présenter rapidement les dernières décisions du comité directeur de la FFR. Le détail se trouve dans les règlements généraux et les relevés de décision sur le site de la FFR :

<https://www.ffr.fr/ffr/publications-officielles/reglements-generaux>

Les indemnités de formation

- Gel de ces indemnités entre la saison 2019-2020 et la saison 2020-2021.

La double licence :

- Plus de limite d'âge.
- Possibilité d'évoluer dans deux clubs ayant le même niveau de compétition mais il est interdit de pratiquer dans la même compétition.
 - Ex : une M18 qui joue à X dans son club peut faire une double licence avec un club qui joue à XV même si l'équipe 2 de ce club est à X, par contre elle ne peut jouer que dans l'équipe à XV avec le 2^{ème} club.
- Compatible avec une mutation et renouvelable 4 ans.

Le sur-classement :

- Demande faite avec un dossier complet envoyé à la direction sportive.
- Permettre à des joueuses de continuer à pratiquer si peu de licenciées dans ma catégorie et à certaines d'évoluer à un niveau de compétition plus élevé.
- Il est compatible avec une double licence.
- Il est possible de jouer dans les deux catégories à raison d'une seule compétition et rencontre par week-end (1 plateau = 1 rencontre).
- Il est interdit à une joueuse surclassée de jouer première ligne avec des mêlées poussées.

Les joueuses non sélectionnables :

- Le nombre maxi par feuille de match en élite 1 passe de 2 à 4 joueuses (licence B ou C).

Le protocole joueuse de devant :

- Il est obligatoire pour les M15F qui évoluent devant sur une pratique à XV.
- Il n'est pas obligatoire en M18F à XV

Autorisation pour jouer en 1^{ère} ligne :

- Pour la F1 : les premières lignes doivent valider le passeport première ligne. (« Autorisée 1^{ère} ligne et Passeport »)
- Pour toutes les compétitions avec mêlées poussées sur la pratique à XV, les premières lignes doivent avoir l'autorisation du médecin pour évoluer sur ces postes (« Autorisée 1^{ère} ligne »).

La feuille de match dématérialisée :

- Elle sera mise en place sur toutes les compétitions à XV.

MOINS DE 15 ANS

CHALLENGE M15F

Maintien du challenge avec la prise d'assurance de masse par la FFR. Le cahier des charges sera envoyé en début de saison.

Nouveautés :

- Ajout de 3 dates les mercredis pour faciliter les passerelles avec le monde scolaire (UNSS, UGSEL). Assurance de masse prise en charge par la FFR.
- Des situations d'entraînement seront proposées pour chaque journée.

Préconisations :

- Partout où cela sera possible, mettre en place ce challenge le samedi sur la journée : arrivée des filles entre 9h30 et 10h, entraînement de 10h30 à 11h30, pique-nique et oppositions par niveau l'après-midi à partir de 13h30.
- Proposer sur la dernière journée d'organiser une journée M15 par ligue ou supra ligue.

La mise en œuvre du challenge dépend des comités départementaux.

Les retours des actions passeront par l'élue (e) de la ligue en charge de la pratique féminine. Cela permet à la FFR d'avoir un seul référent par ligue pour le suivi de cette action.

Calendrier :

6 dates ouvertes avec l'assurance fédérale.

- 30 septembre 2020 (mercredi)
- 3 octobre 2020
- 18 novembre 2020 (mercredi)
- 21 novembre 2020
- 12 décembre 2020
- 24 mars 2021 (mercredi)

3 dates avec nécessité d'être licenciée :

- 27 mars 2021
- 15 mai 2021
- 5 juin 2021

La licence sera gratuite à partir du 1^{er} février 2021.

SELECTIONS M15F

Objectifs :

Détecter les potentiels pour :

- Intégrer les académies pôle espoir.
- Lister les joueuses pour les CSD de l'année N+1

Créer une dynamique départementale avec les meilleures joueuses pour alimenter le plan de succession du CD et de la ligue à moyen terme.

Centre de suivi départemental :

Le nouveau cahier des charges en construction pour les garçons et les filles.

L'académie pôle espoir (APER) :

Le manager PPF est la personne habilitée à suivre ce dossier en lien avec le responsable de l'académie et le référent de l'élite régionale.

Si une jeune fille décide de muter dans un club hors de sa ligue, elle peut le faire mais ne pourra pas intégrer l'académie de ce secteur s'il y a une académie dans sa ligue bien sûr. Une commission régionale traite les dossiers particuliers par rapport à la situation familiale de la joueuse.

MOINS DE 18 ANS

France 7 M18 : Pas de compétition européenne à la fin du mois d'août 2020 comme initialement prévue.

LE TOP 100

Organisation :

Même fonctionnement que pour la saison 2019-2020 avec les 4 mêmes secteurs.

Calendrier :

3 dates au sein de chaque zone

- 21 octobre 2020 : rassemblement au sein des départements ou bi départements
- 31 octobre 2020 : tournoi ou rassemblement de zone
- 9 et 10 janvier 2021 : stage de zone

En fonction des zones voir si les deux dates d'octobre sont nécessaires.

1 date nationale :

- Du 3 au 7 février 2021 : arrivée le 3 au soir, départ le dimanche après le repas de midi.

Le budget :

Les trois premières étapes sont à la charge de la ligue.

- Dans le cas où plusieurs ligues composent la zone, les frais sont au prorata du nombre de joueuses.

Sur l'étape nationale du Top 100, tous les frais sont pris en charge par la FFR.

Le kiné a le défraiement journalier pris en charge par la commission médicale de la FFR.

LES APER

Les Entraînements à Haute Intensité (EHI) vont être généralisés pour les filles.

Calendrier prévisionnel :

- 7/10/20,
- 18/11/20,
- 16/6/21 (avec les M16 et les futures rentrées en fonction des dates du brevet des collèges).
- 9/12/20,
- 17/3/21 (seven),

LE SEVEN

Tournoi par équipe de ligue. On passe de 16 à 12 équipes.

1 week-end de compétition nationale (équipes de ligues détail en dessous).

1 week-end de compétition internationale ou un stage national.

Calendrier :

- Stage de ligue : 6 et 7 mars 2021
- Tournoi inter ligue : 17 et 18 avril 2021
- Tournoi international : 5 et 6 juin 2021

Le budget :

La fédération participe aux frais de déplacement comme pour toutes les compétitions officielles.

L'hébergement et la restauration sont à la charge des ligues.

Constitution des équipes par rapport à l'effectif (au 31 mars 2020)

	Eff M18	Nb équipes	% Eff
AURA	667	1	2,2
BGFC / GD EST	289	1	5,2
BRETAGNE / PDL	242	1	6,2
HAUTS DE France	169	1	8,9
ILE DE France	453	1	3,3
NORMANDIE / CVDL	321	1	4,7
NOUVELLE AQUITAINE	1165	2	2,6
OCCITANIE	1289	2	2,3
OUTRE MER	155	1	9,7
PACA / CORSE	241	1	6,2
	4991	12	5,1

MOINS DE 20 ANS

Pour la saison 2020-2021, il n'y aura plus de top 100 moins de 20 ans.

Avec les actions M18 et la mixité des académies, très peu de joueuses ressortent des actions M20.

Deux stages Nationaux pour préparer France M20 :

- 17 au 22 novembre 2020
- 16 au 21 février 2021

SYNTHESE DES PRISES EN CHARGE BUDGETAIRES PAR CATEGORIE

Catégorie	Actions	Département	Ligue	FFR
Moins de 15 ans	Challenge fédéral	Déplacements		Assurance de masse
	Sélections	Déplacements, hébergements		
Moins de 18 ans	Détection bassin		Déplacements, repas	
	Tournoi zone		Déplacements, repas	
	Stage Zone		Déplacements, hébergements Kiné	
	Top 100			Déplacements, hébergements, Kiné, arbitres
	Détection seven		Déplacements, hébergements	
	Tournoi inter ligues seven		Hébergements, repas, reste déplacements	Indemnités kilométriques, aide au club organisateur Arbitres, bénévoles tables de marques...
	Tournoi international ou stage			Déplacements et organisation
Accad M18	EHI			Déplacements et repas